



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 13 AVRIL 2022

**Présents** : Franck DELTERAL – Damien DUROY – Sandra SEIZELARD - André COURNIL- Sandrine MONSBROT – Florence REY – Christophe POLONI – Joël OUDOT - Pablo GUNDOVA – Anne de LAVARDE - Jean-Pierre BUFFIERE

Secrétaire de séance : Florence REY

### DÉLIBÉRATIONS :

- ✓ **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021** : Voté à l'unanimité
- ✓ **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021** : Voté à l'unanimité. Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote.
- ✓ **AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021** : Montant à affecter : 169 551,03 € (Recettes de fonctionnement)
- ✓ **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022** : Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux : Taxe foncière bâti 36,64 % (Taux part communal = 15,29 % - taux part départemental = 21,35 %) - Taxe foncière non bâti = 91,87 %.
- ✓ **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022** : Voté à l'unanimité
- ✓ **DÉSIGNATION DE 2 REPRÉSENTANTS À LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ** : Le Conseil Communautaire de la CABB du 13.12.2021 a délibéré sur l'approbation de la Commission Intercommunale pour l'accessibilité. Afin de fixer la liste des représentants des communes membres de la CABB, il est demandé de délibérer afin de désigner les représentants de cette commission (1 titulaire, 1 suppléant). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Décide : Les représentants à la Commission Intercommunale pour l'accessibilité de la commune de SAINT-CYPRIEN, sont les suivants :  
Mme Florence REY, en qualité de représentant titulaire,  
Mme Sandrine MONSBROT, en qualité de représentant suppléant.
- ✓ **PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR UNE SORTIE SCOLAIRE DE 2 JOURS À BUGEAT POUR 5 ÉLÈVES DE NOTRE COMMUNE, À L'ÉCOLE PRIMAIRE D'AYEN** : 5 élèves de notre commune, en classe de CP et CE1 à l'école primaire d'AYEN, font une sortie scolaire de 2 jours à BUGEAT (courant mai 2022). Le montant sollicité de cette participation est de 17 €/enfant pour le transport. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour la participation, soit 85 €.

Fin de la séance.

